

BPJEPS

SESSION 2024/2025

SPÉCIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF » MENTION RUGBY À XV

• LES DATES CLÉS

15 août 2024
Date limite du dépôt de dossier d'inscription

26 août 2024
Épreuves de sélection

2 septembre 2024 au 4 juillet 2025
Durée de la formation

2 & 3 septembre 2024
Le positionnement

22 mai 2025 et 5 juin 2025*
Les épreuves orales de certification
**Possibilités de faire des rattrapages les 2 et 3 juillet 2025.*



• UN BPJEPS POUR QUELLE CARRIÈRE ?

Le titulaire du BPJEPS « Educateur Sportif » mention « Rugby à XV » peut exercer à temps plein ou à temps partiel dans des structures ou groupements de structures, en majorité des associations sportives ou des collectivités territoriales, en tant qu'éducateur sportif.

Dans ce cadre il peut encadrer des publics variés tels que des licenciés de la FFR en rugby éducatif (Baby-Rugby ou Ecole de Rugby) ou compétitif (moins de 16 ans), ou des non-licenciés en milieu scolaire et péri-scolaire, en entreprise, en « loisirs-bien-être ». Dans ce cadre il est un acteur clé du projet sportif et des projets de développement du club.

• LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a comme objectif l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification :

- Encadrer et animer des activités de loisirs, d'initiation et de découverte du rugby à XV en assurant la protection des pratiquants et des tiers ;
- Encadrer, enseigner et préparer en autonomie jusqu'au premier niveau de compétition en assurant la protection des pratiquants et des tiers ;
- Participer à l'organisation et à la gestion des activités de rugby à XV ;
- Participer au fonctionnement et au développement de la structure organisatrice de l'activité ;
- Participer à l'entretien et à la maintenance du matériel pédagogique et des installations.

• L'ORGANISATION DE LA FORMATION

– LIEU DE LA FORMATION



La formation se déroule dans les locaux du LOU Rugby (Lyon 7ème). Des sessions pourront être délocalisées dans des clubs de la Métropole Lyonnaise.

– PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation, sont les suivantes :

- 1/ Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
- « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.

2/ Justifier de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive au moyen d'une attestation délivrée par le responsable de la structure dans laquelle l'activité a été exercée,

ou

Justifier d'une expérience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de 80 heures au moyen d'une attestation délivrée par le ou les responsable(s) de la ou des structure(s) dans la(es) quelle(s) l'expérience a été acquise.

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de la production des attestations mentionnées.

Sont dispensés de l'ensemble des exigences préalables les personnes titulaires du Brevet Fédéral « Entraîneur » ou « Entraîneur Jeunes » ou « Perfectionnement » ou « Optimisation », du CQP « Moniteur de Rugby à XV » ou « Technicien de Rugby à XV », du BPJEPS, spécialité « activités sports collectifs », mention « rugby à XV », ou du BPJEPS « Rugby », du BEES 1er degré Rugby à XV.

3/ Satisfaire aux épreuves de sélection (si le nombre de candidats le nécessite).

L'obtention du diplôme est également possible par la VAE.

«Des formations performantes sur tous les terrains» !

• ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une personne référente pour l'accueil de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation.

Votre contact : Yanis Chaise,
yanis.chaise@lourugby.fr

• STATISTIQUES DE LA FORMATION

Elles sont à retrouver sur notre site Internet :

<https://formation.lourugby.fr>

• BASE LÉGALE DU DIPLÔME

Niveau de qualification :
Niveau 4

Code du diplôme :
44633522

Inscrit au RNCP sous le numéro :
36249

Date de publication de la fiche :
03/03/2022

Date d'échéance de l'enregistrement :
01/09/2026

Certificateur :
Ministère des Sports et des Jeux
Olympiques et Paralympiques

– L'INSCRIPTION DES CANDIDATS

Un dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est à compléter en ligne au plus tard le **15 août 2024** délai de rigueur <http://formation.lourugby.fr/dossier-de-candidature-bpjeeps-es-mention-rugby-xv-20242025>

Des épreuves de sélection (si le nombre de candidats l'exige)

Les candidats, qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection. Les épreuves de sélection se dérouleront le **26 août 2024**.

Elles seront composées :

- D'une épreuve orale centrée sur le projet professionnel du candidat ;
- D'une épreuve écrite permettant d'évaluer les capacités rédactionnelles et les connaissances « rugbyistiques » du candidat.

– LE DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation se déroule dans l'organisme de formation et en situation « pratique » dans une structure d'accueil (principe d'alternance).

La formation en organisme de formation

La durée maximale de la formation hors alternance est de **616 heures**. Elle se décompose en onze mois, de Septembre à Juillet, comportant :

- 35 regroupements (lundi et mardi) en présentiel au sein des locaux LOU Formation, soit 490h
- 126h de séquences de formation à distance.
- 500h en structure et/ou club (pour les personnes ayant choisis la formation en alternance)

La mise en situation professionnelle

La durée minimale dans la structure d'accueil est de **500 heures** pour les personnes qui ne sont pas en apprentissage ou contrat de professionnalisation (soumis au temps de travail de leur contrat). Le stagiaire doit être en situation d'encadrement d'un groupe de joueurs de catégorie Ecole de Rugby ou moins de 16 ans (avec la possibilité d'être mis en situation sur ces deux types de public). Il devra également mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

– LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation hybride associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, classes inversées, mises en situation pratiques, témoignages de professionnels, interventions d'experts, études de cas, analyses de pratiques professionnelles, etc...

– LES MOYENS MATÉRIELS & HUMAINS

- Les formateurs et intervenants sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels du rugby.
- Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, matériels collectifs sportifs, accès à une plateforme de formation en ligne de manière illimitée et contrôlée (temps de connexion calculés).

– LES MODALITÉS DE CERTIFICATION

Les modalités de certification se décomposent en trois d'épreuves :

- UC 1 et UC 2 : Production et la soutenance orale suivie d'un entretien d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.
- UC3 : Production d'un document portant sur un cycle d'apprentissage réalisé dans sa structure d'alternance. Mise en situation professionnelle d'animation d'une séance d'apprentissage suivie d'un entretien portant sur cette séance.
- UC4 : Production d'un dossier comprenant une séquence vidéo réalisée par le candidat et une analyse technique et sécuritaire portant sur le dossier transmis comportant une présentation suivie d'un échange avec les évaluateurs.

Le diplôme, en cas d'obtention des 4UC, est délivré par le ministère en charge des Sports. Une attestation est remise à l'issue de la formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

• COÛT ET PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

La formation est éligible à l'apprentissage (35 heures hebdomadaires) et à tous types de « statuts ».

- **Financements dans le cas d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :**
Les coûts pédagogiques de la formation sont totalement pris en charge par les financeurs.

La formation peut être aussi totalement prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

- **Autres types de financements dans le cas d'une formation continue :**
Les coûts pédagogiques de la formation sont de 6 160 € (soit 10€ l'heure de formation).

Vous pouvez retrouver notre guide de financement, sur notre site internet (<https://formation.lourugby.fr>).

Organisme de formation : LOU RUGBY ASSOCIATION
N° déclaration d'activité : 84691642269 N° de Siret : 433 259 058 00041

• CALENDRIER DE FORMATION

SESSIONS DE FORMATION

MOIS	EN PRÉSENTIEL	À DISTANCE
SEPTEMBRE 2024	02 & 03/09 - 09 & 10/09 - 16 & 17/09 - 23 & 24/09 - 30/09 (63 HEURES)	14 HEURES
OCTOBRE 2024	01/10 - 07 & 08/10 - 14 & 15/10 (35 HEURES)	14 HEURES
NOVEMBRE 2024	04 & 05/11 - 12/11 - 18 & 19/11 - 25 & 26/11 (49 HEURES)	14 HEURES
DÉCEMBRE 2024	02 & 03/12 - 09 & 10/12 - 16 & 17/12 (42 HEURES)	13 HEURES
JANVIER 2025	06 & 07/01 - 13 & 14/01 - 20 & 21/01 - 27 & 28/01 (56 HEURES)	13 HEURES
FÉVRIER 2025	03 & 04/02 - 10 & 11/02 - 17 & 18/02 (42 HEURES)	13 HEURES
MARS 2025	10 & 11/03 - 17 & 18/03 - 24 & 25/03 - 31/03 (49 HEURES)	13 HEURES
AVRIL 2025	1/04 - 7 & 8/04 - 14 & 15/04 (35 HEURES)	13 HEURES
MAI 2025	5 & 6/05 - 12 & 13/05 - 19 & 20/05 - 26 & 27/05 (56 HEURES)	13 HEURES
JUIN 2025	2 & 3/06 - 10/06 - 16 & 17/06 - 23 & 24/06 - 30/06 (56 HEURES)	6 HEURES
JUILLET 2025	01/07 (07 HEURES)	0 HEURE

SESSIONS DE CERTIFICATION

UNITÉS CAPITALISABLES	SESSION 1	SESSION 2
UC 1 & UC 2	05/06/2025	03/07/2025
UC 3	DU 01/04 AU 31/05/2025	DU 15/04 AU 03/07/2025
UC 4	22/05/2025	02/07/2025

• LES LIENS UTILES



[Page de la formation](#)



[Guide de financement](#)



[Fiche du diplôme](#)



[Alternance et emploi](#)

CONTACTS



«Des formations performantes sur tous les terrains» !

Pour tout renseignement complémentaire, notamment pour la prise en charge de la formation, vous pouvez nous contacter :

• RENSEIGNEMENTS SUR L'ADMINISTRATIF ET LE FINANCIER

Responsable Administratif et Financier :

Valentin CARRA
07 71 66 11 63
valentin.carra@lourugby.fr

• RENSEIGNEMENTS SUR LE PÉDAGOGIQUE ET LE PROJET PROFESSIONNEL

Coordinateur pédagogique de la formation :

Pierre-Yves MONTAGNAT
06 36 01 29 16
pierre-yves.montagnat@lourugby.fr

Directeur Pédagogique de LOU Formation :

Riadh DJAÏT
07 50 06 35 53
riadh.djait@lourugby.fr

• ADRESSE POSTALE

LOU RUGBY Organisme de Formation
405 Avenue Jean Jaurès - 69007 LYON
organisme.formation@lourugby.fr



LOU Rugby Association



lourugby_asso



LOU Rugby Association

LOU FORMATION

<https://formation.lourugby.fr>